

Bishop Bury †

Autor(en): **G.H.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): **- (1933)**

Heft 587

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

proportion must be on foreign account, full credit will be accorded to Swiss bankers for the manner in which they have buttressed their financial position.

St. E. G.

LA PATRIE ET LES SUISSES A L'ETRANGER.

Importance Nationale des Suisses à l'Etranger
par Dr. A. Laett, Zürich.

Ce n'est que lors de la guerre mondiale que beaucoup de nos concitoyens ont pris clairement conscience de l'importance nationale des Suisses à l'Etranger. Le retour de 25,000 hommes en état de porter les armes, et sur lesquels on n'avait guère compté, a fait sensation.

Depuis que les difficultés économiques s'amoncellent toujours plus autour de nous, nous avons appris à mieux estimer le travail de pionnier qu'accomplissent nos émigrants, en faveur de notre commerce et de nos industries d'exportation. D'autre part, les Suisses, ruinés par l'effondrement économique du pays étranger où ils étaient fixés, savent aussi que la patrie ne les abandonne jamais. Ces réjouissances expériences réciproques ont eu pour conséquence une nouvelle attitude dans la question des Suisses à l'Etranger et ont permis à la Nouvelle Société Helvétique de créer l'Organisation des Suisses à l'Etranger, qui a déjà accompli un travail béni. Nous ne connaissons pas même approximativement le nombre de nos ressortissants à l'étranger; parce que beaucoup d'entre eux, possédant une double nationalité, sont enregistrés comme étrangers dans les statistiques, bien qu'ils nous appartiennent de droit et surtout de cœur, et parce qu'une quantité d'autres ne s'annoncent pas aux consulats. Dans sa brochure sur "Nos Suisses à l'Etranger," M. E. Mullet évalue le nombre des Suisses établis aux Etats-Unis à 124,000; il faut au moins doubler ce chiffre, si l'on y ajoute les détenteurs de la double bourgeoisie et ceux qui sont nés en Amérique. Donc, aux Etats-Unis, il y avait encore en 1920 plus de Suisses que dans la ville de Bâle. La colonie suisse en France était plus populeuse que la ville de Genève, y compris les faubourgs. A Paris seulement, il se trouve plus de Suisses qu'à La Chaux-de-Fonds et au Locle réunis. Avant la guerre, l'Allemagne en comptait plus que les deux Appenzel, l'Argentine plus que les deux Unterwald, et les trois petits cantons ne possèdent pas de localité d'une importance comparable à la colonie suisse de Buenos-Aires. Nos compatriotes de Grande-Bretagne équivalaient à peu près à la population de Nidwald, ceux d'Italie à celle d'Obwald. Les colonies du Brésil, d'Autriche, du Canada formeraient des cités correspondant à Soleure, Locarno et Frauenfeld. Au cours des dernières années, notre émigration s'est dirigée en bonne partie sur le Canada, l'Egypte, l'Australie, la Belgique et la Roumanie, de sorte que le nombre total, évalué par M. Müller à 375,000 (ou environ un demi million en y comprenant les américanisés et les naturalisés) doit être encore à peu près exact aujourd'hui. Si la Suisse à l'Etranger formait un canton, sa population le classerait au troisième rang, immédiatement après Zurich. Si tous les Suisses revenaient de l'Etranger, on pourrait doubler le nombre des habitants aux Grisons, et dans les cantons d'Uri, de Schwytz, d'Unterwald, de Zoug, de Glaris, d'Appenzel et de Schaffhouse. Si, comme on l'a déjà proposé, on accordait aux Suisses à l'Etranger une représentation équitable au sein des autorités, ils auraient droit à un siège permanent au Conseil fédéral aussi bien que Vaud ou que Zurich, à 20 conseillers nationaux et à 44 conseillers aux Etats, car, en effet, tous les cantons fournissent leur contingent à l'émigration.

Nous n'occuperions pas dans le commerce international notre situation actuelle sans l'émigration temporaire ou permanente des meilleurs de nos jeunes gens. Des raisons générales d'économie publique justifient ainsi le séjour à l'étranger d'un grand nombre de nos ressortissants comme négociants, industriels, ingénieurs et techniciens. C'est en partie à cette condition que la Suisse maintiendra son rang dans l'échange international des produits, car c'est la culture économique mondiale que nos grands hommes d'affaires acquièrent à l'étranger qui contribue fortement à nous permettre de soutenir avec succès la lourde lutte contre la concurrence internationale.

Mais les colonies suisses doivent constamment rendre à l'organisme économique national les éléments qui, pour lui, constituent les forces les plus précieuses, les esprits les plus mûrs.

A son poste, chaque Suisse est aussi un représentant politique du pays, un ambassadeur en petit. De même que nous jugeons les autres peuples d'après les touristes et les agents qui nous visitent, de même on estime la valeur de notre peuple d'après le caractère et la conduite de nos concitoyens qui franchissent la frontière. Nous avons donc tout intérêt à ce que les jeunes gens qui émigrent soient conscients de leur responsabilité, et nos appréhensions s'éveillent quand il

nous arrive d'entendre certaines personnes se plaindre qu'on ne fasse plus de si bonnes expériences qu'autrefois avec les Suisses à l'Etranger. "Les Suisses, nation simple et honnête," disait déjà de nous Montaigne il y a plus de trois cents ans. Ce fut la devise des anciens; puissent les jeunes y faire honneur à leur tour.

En 1917, lors de la création de la Commission des Suisses à l'Etranger, la N. S. H. comptait trois groupes à l'extérieur — Paris, Barcelone, Londres — aujourd'hui, ils sont près de 200. Presque toutes les colonies suisses d'une certaine importance ont tenu à se rattacher à l'Organisation des Suisses à l'Etranger, et ont, de ce fait, affirmé leur volonté de travailler selon les principes de la N. S. H. au plus grand bien du pays. Les Suisses des Etats-Unis, qui entendent se faire citoyens américains, se sont tenus jusqu'ici à l'écart. Nous respectons leurs motifs qu'expliquent les lois américaines; mais nous nous réjouissons d'autre part des nombreux et précieux gages de fidèle amitié qui nous ont été donnés, ces dernières années, par l'Union Suisse Nord-Américaine. Les Journées des Suisses à l'Etranger, ces Landsgemeinden des délégués des colonies, sont toujours plus fréquentées, et les vœux et suggestions exprimés dans ces assemblées ont été décisifs pour la politique de nos autorités dans les questions touchant les Suisses à l'Etranger. On arrive ainsi à se comprendre toujours mieux de part et d'autre, la collaboration des organes officiels et privés devient toujours plus étroite et plus efficace. Deux fois déjà, le peuple suisse a exposé, le 1er août, sur l'autel de la patrie, une obole destinée aux Suisses à l'Etranger: en 1924 et en 1930. Les écoles suisses de l'étranger reçoivent chaque année de la Confédération une subvention de 20,000 francs; 15,000 francs sont accordés au Secrétariat des Suisses à l'Etranger. L'importance de cet organe central de toute le mouvement en faveur des Suisses à l'Etranger augmente chaque année en proportion des tâches qui lui incombent et des besoins qu'il est appelé à satisfaire. Grâce aux prix accordés à ses services, nous avons toujours réussi, jusqu'ici, à lui assurer chaque année des moyens financiers assez importants (50,000 à 60,000 francs) qui proviennent presque entièrement du pays lui-même. Nous cherchons, par la création d'une "Union des Amis des Suisses à l'Etranger," à assurer à l'œuvre confiée au Secrétariat une base financière plus solide; nous sommes persuadés que de nombreux lecteurs du présent livre répondront favorablement à l'invitation que nous leur faisons d'adhérer à cette "Union." La diffusion de notre culture nationale au sein des colonies, qui représente, pour le Secrétariat des Suisses à l'Etranger, un grand travail de correspondance et de documentation, a pris une extension notable sous maints rapports. Les conférenciers du Secrétariat vont visiter les colonies; nos films et nos séries de diapositifs sont réclamés de toutes parts. Nous dépensons des milliers de francs pour le service des journaux, les bibliothèques, le don de l'almanach Pestalozzi, le service des recrues, etc. La Maison de Vacances des Suisses à l'Etranger au château de Rhazüns est devenue une institution modèle. De généreux compatriotes de l'étranger ont complété cette œuvre au moyen d'une fondation qui nous permet d'accorder de nombreux séjours gratuits ou à prix réduit.

La Commission des Suisses à l'Etranger jouit de la collaboration d'organisations puissantes qui marquent notre étroite liaison avec les forces vives du pays; nous avons notre "Comité de Patronage," qui compte des personnalités influentes appartenant à toutes les régions du pays, à tous les milieux et à tous les partis; d'autre part, le "Groupe Parlementaire pour les questions touchant les Suisses à l'Etranger" compte plus du quart des membres des Chambres fédérales. Quelle autre fraction de notre peuple, à part justement les Suisses à l'Etranger, dénués du droit de vote, pourrait se vanter d'une aussi forte représentation au sein du Parlement. Il ne serait pas

possible sans l'appui de ces milieux, sans le contact avec nos représentants diplomatiques et consulaires et avec les hautes autorités de la Confédération, de résoudre les problèmes les plus épineux qui se posent actuellement à nos compatriotes de l'étranger; la question de la réparation des dommages de guerre et celle de la taxe militaire.

Nous devons à la presse suisse un mot de sincère gratitude pour la grande bienveillance avec laquelle elle n'a cessé d'encourager notre œuvre dès le début. Nous la remercions pour l'empressement qu'elle met à informer le public des honneurs décernés à nos compatriotes de l'étranger, des succès qu'ils obtiennent, de leurs multiples travaux et de tout ce qui les touche en général. Nous lui savons gré de la façon dont elle sait apprécier leur œuvre de pionniers et de puissants facteurs du développement de nos relations internationales. Nous aimerions exprimer aussi notre reconnaissance aux journaux suisses de l'étranger, qui, quelques exceptions insignifiantes mises à part, sont certes à la hauteur de nos colonies. Si le présent ouvrage atteint son but, maint lecteur sentira naître en lui le désir de rester en contact suivi avec nos compatriotes de l'étranger. L'"Echo Suisse," la revue mensuelle de l'Organisation des Suisses à l'Etranger (édition Otto Walter, S. A., Olten) est justement là pour le lui permettre. Grâce encore une fois à l'appui moral de milieux officiels et privés du pays, nous avons pu faire, de l'Echo, une véritable revue digne de figurer à côté des autres publications suisses du même ordre et que certaines organisations étrangères, sœurs de la nôtre, ne laissent pas de nous envier. En 1927, parut notre premier livre des Suisses à l'Etranger, "Ta Patrie," dont l'édition allemande est totalement épuisée et dont l'édition française ne va pas tarder à l'être également. Ce fut le succès de ce livre qui amorca le présent ouvrage. Tandis que le premier était destiné à parler de la patrie absente aux Suisses exilés, le second se propose notamment de parler de nos compatriotes du dehors à ceux qui sont restés au pays, de leur faire connaître quelques-unes de nos colonies et de leurs hommes de mérite. Ce livre doit être de plus, pour les Suisses à l'Etranger eux-mêmes, une sorte de miroir où ils verront se refléter la vie de leurs colonies et la physionomie de ceux des leurs qui se sont illustrés. Leur exemple servira aux Suisses à l'Etranger de leçon et leur révélera du même coup leur propre valeur. "Honneur et fidélité" fut la devise des "Suisses" qui s'en allaient au loin au service étranger. Nous ne saurions trouver, à l'usage des Suisses qui vivent aujourd'hui au delà de nos frontières, de plus beau mot d'ordre. Qui reste fidèle à soi-même ne peut être infidèle à la patrie, même s'il en a choisi et adopté une autre. Celui qui, tel un Hoeppli, un Theiler, un Ammann, a donné le meilleur de lui-même à sa nouvelle patrie en honorant du même coup celle qu'il a quittée, est en fait un "Doppelbürger" une gloire du monde civilisé et de l'humanité tout entière.

BISHOP BURY †.

In the passing away, in his 79th year, of Bishop Bury D.D., Switzerland has lost a true friend.

During the 15 years of his service as Bishop of Northern and Central Europe, he came into close touch with the people of our homeland, and when the Schweizerkirche sought a place for the conduct of its services, we received from him and his officers at St. Anne and St. Agnes a welcome to the use of their beautiful church, which has made us increasingly grateful and happy.

When negotiations were conducted, Bishop Bury told us: "I will do everything I can for you Swiss, you have never failed me when I needed your assistance in your dear country." To that promise he faithfully kept to the end. On many occasions he has preached, or, as he preferred to call it, talked to us in his inimitable, gracious winning way, showing how he knew and understood our national characteristics. When in Moscow in 1923 he took the opportunity of an interview with the Commissar, to defend Switzerland after the Conradi affair.

He last conducted a service for us on November 11th, taking as the basis of his address the words: "Why should I come to Church." — His appeal, that this was in our highest interests on the grounds of "Remembrance of God" and "Fellowship with one another," made all present feel that it was well worth while on that and other Sunday mornings to make the necessary effort to visit God's house.

We shall miss him at St. Anne's, and trust and pray that his influence will remain as a blessing for many years to come.

G.H.

SWISS BANK CORPORATION,

(A Company limited by Shares incorporated in Switzerland)

99, GRESHAM STREET, E.C.2.

and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

Capital Paid up £6,400,000

Reserves - - £1,960,000

Deposits - - £43,000,000

The WEST END BRANCH
opens Savings Bank Accounts on
which interest will be credited
at 2½ per cent. until further notice.